

CONSEIL DE LA FACULTÉ DES ARTS ET DES SCIENCES SOCIALES
Procès-verbal de la réunion du Conseil de Faculté du 23 août 2019
Pavillon Taillon, salle 458, 10 h

Présences :

Julie Arsenault (Traduction et langues)	Marie-Andrée Pelland (Sociologie et criminologie)
Marcia Babineau (Art dramatique)	Monique Richard (Musique)
Pierre-Marcel Desjardins (HÉP)	Marie-Noëlle Ryan (Philosophie)
Norma Doiron (Rep. prof., Arts)	Lise Savoie (Travail social)
Julie Forgues (Arts visuels)	Jean-François Thibault (Doyen)
Jeremy Hayhoe (Histoire)	Dominique Thomassin (Secteur langue et secrétaire)
Matthieu LeBlanc (Vice-doyen)	Guy Vincent (Histoire et géographie)
Gervais Mbarga (Info.-comm.)	

Absences motivées :

Monique Brideau (Rep. unité II)
Stéphanie Collin (Rep. prof., Sc. Soc.)
Paul Curtis (Anglais)
David Décarie (Études françaises)

1. Adoption de l'ordre du jour de la réunion du 23 août 2019

Le doyen souhaite la bienvenue à tous les membres du Conseil de la Faculté des arts et des sciences sociales et souligne le retour de Marcia Babineau du Département d'art dramatique, de Jeremy Hayhoe, qui prend la direction adjointe du Département d'histoire et de géographie, de David Décarie du Département d'études françaises et de Dominique Thomassin en tant que secrétaire. Il souligne également l'arrivée de nouveaux membres, Norma Doiron, représentante des professeurs des arts, et Monique Brideau, représentante de l'unité II. Deux nouvelles étudiantes se joindront également au conseil cette année, Judith Bourque et Emily Muckler.

Le doyen demande si des points doivent être ajoutés à l'ordre du jour. Pierre-Marcel Desjardins propose l'adoption de l'ordre du jour. Appuyée par Lise Savoie, puis mise aux voix, la proposition est adoptée à l'unanimité.

2. Approbation du procès-verbal de la réunion du 26 juin 2019

Le doyen demande si le projet de procès-verbal reflète bien les propos tenus lors de la dernière réunion et si des membres souhaitent y apporter des modifications. Il rappelle que les coquilles doivent être signalées directement à la secrétaire.

Gervais Mbarga propose l'adoption du procès-verbal. Appuyée par Marie-Andrée Pelland, puis mise aux voix, la proposition est adoptée avec trois abstentions.

3. Affaires découlant du procès-verbal de la réunion du 26 juin 2019

5.1 : Le rapport d'autoévaluation de la M.A. et du Ph. D. en sciences du langage sera envoyé au bureau de la vice-rectrice adjointe à l'enseignement et aux affaires professorales dans les prochains jours.

5.2 : Le rapport d'autoévaluation de la M.A.P. et de la M.G.S.S. sera envoyé au bureau de la vice-rectrice adjointe à l'enseignement et aux affaires professorales dans les prochains jours.

5.3 : Le rapport d'autoévaluation du B.A. multidisciplinaire sera envoyé au bureau de la vice-rectrice adjointe à l'enseignement et aux affaires professorales dans les prochains jours.

5.4 : Le rapport d'autoévaluation du B.A. (majeure en information-communication) sera envoyé au bureau de la vice-rectrice adjointe à l'enseignement et aux affaires professorales dans les prochains jours.

6 : Les modifications mineures au Document type facultaire ont été envoyées au bureau de la vice-rectrice adjointe à l'enseignement et aux affaires professorales, mais il n'apparaît pas encore sur la page web de la faculté en raison de la mise à jour du site web institutionnel. Le doyen indique qu'on ne peut faire de changement au site web d'ici la rentrée et qu'aucune date précise n'a été transmise quant à la fin de cette mise à jour. Il invite les membres à bien relire le Document type facultaire lorsqu'il sera affiché en ligne.

7 : Le plan de mise en œuvre des décisions du Conseil des gouverneurs pour le programme de M.A. en littérature canadienne comparée a été transmis au VRER.

8 : Le renouvellement du statut de professeure associée de Claudine Moïse a été transmis à la FESR.

11 : L'unité II de l'ABPPUM a été saisie de la question et préparera un guide à l'intention des chargées et des chargés de cours.

4. Affaires étudiantes

En l'absence des représentants étudiants, ce point est annulé.

5. Création/modification/évaluation de programmes/cours

5.1 Département d'histoire et de géographie [Annexe I]

5.1.1 Rapport d'autoévaluation de la M.A. en histoire

Jeremy Hayhoe présente le rapport d'autoévaluation de la M.A. en histoire. Il partage quelques préoccupations relativement au programme comme le recrutement, notamment en raison de l'absence de programme d'histoire au 3^e cycle, le fait que beaucoup d'étudiantes et d'étudiants mettent beaucoup de temps pour terminer leurs études et la difficulté à mieux intégrer les collègues des campus d'Edmundston et de Shippagan. Ce sont sur ces principaux éléments que le département souhaite se pencher.

Guy Vincent propose l'adoption du procès-verbal. Appuyée par Lise Savoie, puis mise aux voix, la proposition est adoptée à l'unanimité.

6. Informations

6.1 Rappel : dates des réunions du Conseil de faculté, 2019-2020

Le vice-doyen rappelle les dates des réunions du Conseil de faculté pour l'année 2019-2020.

Le doyen mentionne également que la prochaine date de rencontre du Comité des programmes aura lieu le 8 octobre prochain. Les unités qui doivent effectuer des modifications à leur programme sont invitées à les présenter au Conseil de faculté du 25 septembre pour qu'elles soient rapidement présentées aux instances. Il souligne que la nouvelle vice-rectrice adjointe à l'enseignement et aux affaires professorales et le nouveau VRER sont déterminés à améliorer le processus de création et de modification de cours et de programmes.

6.2 Journée d'accueil : mercredi 4 septembre 2019, 11 h 30

Le vice-doyen explique que la journée d'accueil aura lieu le 4 septembre. Cette journée avait auparavant lieu avant la rentrée, mais la formule actuelle permet de rencontrer plus d'étudiantes et d'étudiants. Le vice-doyen s'occupera de la rencontre et il invite les unités à organiser des activités de la rentrée avec leurs étudiantes et étudiants.

Un membre demande si les unités peuvent offrir de la pizza, comme le fait la faculté à la rentrée. Le doyen rappelle qu'il faut suivre les consignes indiquées dans la note de service sur la vente et la distribution d'aliments sur le campus.

6.3 Comités facultaires

Le vice-doyen remercie les professeures et professeurs pour leur participation aux différents comités facultaires. Un courriel a été envoyé indiquant le nom des personnes siégeant à chacun des comités et cette liste est affichée sur la page web de la faculté.

Le doyen explique qu'il explore la possibilité de créer un comité sur l'apprentissage expérientiel. Les personnes-ressources à consulter demeurent Cynthia Potvin et Arnaud Scaillerez.

6.4 Politique sur la violence à caractère sexuel / Service d'intervention en violence à caractère sexuel

Le vice-doyen explique qu'une note de service relative à la politique sur la violence à caractère sexuel a été envoyée récemment. Il invite les professeures et professeurs à ajouter ces informations à leur plan de cours et à parler des services d'intervention dans leur classe.

6.5 Photocopies

Le doyen invite les professeures et professeurs à envoyer les documents à photocopier pour les cours à leur secrétariat respectif, puisque les frais sont plus élevés au Service de l'imprimerie. Il invite également les professeures et professeurs à planifier leurs demandes pour éviter d'envoyer les documents aux secrétaires à la dernière minute.

6.6 Dates importantes

Le doyen rappelle quelques dates importantes pour le semestre.

- Démission - L'employée ou l'employé désirant mettre fin à son emploi au 30 juin doit donner son préavis avant le 30 septembre (article 18.01.01).

- Année sabbatique - L'employée ou l'employé désirant prendre une sabbatique communique son intention par écrit à sa directrice ou son directeur de département et à son doyen au plus tard le 15 septembre qui précède d'au moins 9 mois le début de ladite année (article 27.09.01).
- Un cocktail facultaire se tiendra dans le cadre du Rendez-vous de l'alUMni le vendredi 18 octobre de 17 h à 19 h à la Galerie Triangle.

7. Autres questions

8. Clôture de la séance

Monique Richard propose la levée de la séance à 10 h 45.



Jean-François Thibault



Matthieu LeBlanc